

Edito

Décidément la région des Hauts de France est vraiment gâtée. Déjà championne pour le nombre de chômeurs, on a appris cette semaine qu'une étude démontrait que les salaires des non-cadres étaient inférieurs à ceux de la moyenne nationale. Avec 1 540 euros brut mensuels, un salarié de la région touche 27 euros de moins que son homologue partout ailleurs en France. Et encore, heureusement que l'inflation sur les 6 premiers mois de l'année est nulle (0 %) car cela limite les dégâts sur les familles. Ces salariés qui n'ont pu bénéficier d'aucune hausse de leur pouvoir d'achat auraient, dans le cas d'une inflation même légère, eu à connaître une baisse de celui-ci. Autrement dit, travailler autant pour ne même plus avoir les moyens de consommer... Et comme notre région n'est pas à une incohérence près, elle est aussi celle qui a vu naître et se développer la fortune de la famille Mulliez, 3e fortune de France tout de même. Les salariés du groupe (autrement dit, ceux travaillant chez Auchan, Décathlon, Kiabi, Boulanger, Electro Dépôt, Leroy Merlin, Flunch...) qui n'ont pas vu leur fiche de paie évoluer d'un malheureux centime depuis un an (voire plus), seront heureux d'apprendre que la fortune des Mulliez a dans le même temps augmenté de... plusieurs millions. A titre d'information, selon l'observatoire des inégalités, le patrimoine professionnel de Gérard Mulliez (on a bien dit "professionnel" et non pas personnel) s'élève à 26 milliards d'euros, ce qui représente 1 million 483 003 années de SMIC. Si on y pense bien rien que de très logique là dedans, pour qu'il puisse s'engraisser autant, ça ne peut être qu'au détriment des autres. Rappelons que le même Gérard Mulliez avait eu le culot de faire irruption lors d'une réunion des jeunes Communistes du Nord en 2015 pour se plaindre d'une affiche qui dénonçait déjà le versement de dividendes indécents aux actionnaires. 0% d'augmentation pour Sylvie, ouvrière, + 5,6 % d'augmentation de la fortune de Gérard Mulliez expliquait l'affiche. Le scandale continue.

Affaire du mur Pour ou contre ?

Elle (la mairesse de Calais) prétend qu'elle a toujours été contre, la presse s'interroge et pense plutôt à un changement de position. Et nous, qu'en pensons-nous ? Pour être honnête, nous n'avons ni le souvenir d'un positionnement clair pour le mur, ni d'un positionnement défavorable au mur. Tout au plus sommes-nous certains de la volonté de démanteler coûte que coûte la jungle, de l'acceptation des grillages et des barbelés militaires, de la prétention de régler le problème le plus rapidement possible.

Partant du postulat que qui ne dit mot consent, nous pourrions dire qu'après tout madame Bouchart était plutôt favorable à ce nouveau mur. Une réflexion qui peut s'appuyer sur le contenu même de la pseudo réunion d'information-concertation qui s'était tenue durant la période estivale. En l'absence de madame Bouchart, c'est le centurion Agius qui s'y était collé. Et là, alors que les citoyens invités s'attendaient à une réunion de concertation devant ensuite déboucher sur un projet, ils se sont tout simplement retrouvés devant un projet ficelé ne souffrant aucune modification possible. Pas une seule fois, malgré quelques propos contestataires bien affirmés, il n'a été question de s'opposer, d'agir pour interdire. Non, tout au plus a-t-il été question de demander la végétalisation de la construction. Nous pouvons donc affirmer par déduction, qu'il y avait accord tacite pour la construction d'un mur car au-



À quand une nouvelle manifestation pour dire non à ce nouveau mur de la honte ?

trement quel intérêt de demander la végétalisation d'un mur n'existant pas ?

C'est sans doute, les remarques acerbes entendues lors de cette réunion, puis les remarques lourdes d'autres citoyens refusant de voir les Britanniques agir comme bon leur semblait sur le territoire national et sur Calais en particulier, qui auront fait évoluer certains. D'autres campagnes par la suite, ont permis que se renforce le sentiment d'injustice à l'égard de notre ville et de ses habitants. Sans doute le « fourchage » de langue du Président de la République déclarant qu'après tout si l'on ne voulait

pas du mur peut-être qu'on pourrait revoir la question, aura-t-il définitivement convaincu la mairie de changer de position.

Pas une seule fois il n'a été question lors de la réunion d'information de s'opposer au mur.

Après tout une victoire rapide et facile à obtenir, le Président de la République étant lui-même enclin à céder.

Sauf que cela n'est pas l'avis des services de l'État en charge du dossier, et ces gens-là même quand ils ont tort, ils ont raison. Pas question de céder. Dès cet instant, le dossier devient plus complexe, mais il est toujours possible de bloquer le chantier. La question juridique des arrêtés municipaux

Suite p 2

Le dessin



On y pense

Dimanche 6 novembre 2016

Grand loto

organisé par l'association des élus Communistes et Républicains



à partir de 13 h

Complexe municipal Hubert Seban - Marck

Inscriptions possibles au 03 21 34 61 16

A savoir

Pierre Laurent, Sénateur-secrétaire national du PCF, était à Calais ce lundi 10 octobre, pour une Journée de travail Calaisienne pour Plusieurs sénatrices, sénateurs, députés européens, témoins des difficultés dans les Alpes Maritimes, à Paris étaient du déplacement. Au programme, rencontre d'association, de salariés de la CCI et du Tunnel, visite de la jungle... Les sujets de discussions n'ont pas manqué.

Suite de la p 1

s'opposant à..., a d'ailleurs été abordée lors du dernier conseil municipal, faisant l'objet d'allers et retours entre l'ancien maire Jacky Hénin, la mairesse, les services. Un épisode que n'ont pu suivre les journalistes puisque la discussion s'est déroulée durant l'examen de deux délibérations à huis clos.

Depuis, les services de la ville ont mis en œuvre la démarche évoquée, faisant prendre des arrêtés justifiés par... « *Les travaux sont exécutés en partie dans un site patrimonial remarquable* ». Est évoqué également le non-respect de règles d'urbanisme : « *Avec la création d'une chaussée sur des parcelles de la ville, la SEPD se rend coupable d'une violation de propriété ; les travaux de construction d'un mur et d'une clôture sont exécutés en violation du plan local d'urba-*

nisme. ».

Évidemment les services de l'État ne restent pas inactifs et prennent eux aussi des « contre arrêtés ». Pendant ce temps, les travaux avancent et la construction du mur va démarrer pour de bon.

À quand une nouvelle manifestation pour dire non à ce nouveau mur de la honte, pour dire aux Britanniques ça suffit, assumez vous-même vos responsabilités ?

À quand des mesures concrètes pour bloquer l'accès du chantier : tas de sable, enrochement, stationnement de véhicules ?

À moins que tout ceci ne soit une mauvaise farce destinée à nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Affaire à suivre.

Services publics

Veut-on plus ou moins de services publics ?

C'est un article paru dans la presse locale, mettant en avant les décisions prises par le SEVADEC, qui nous amène à poser la question.

En effet, du côté du syndicat d'élimination et de valorisation des déchets ménagers du Calaisis on propose à tous les habitants du territoire et plus seulement aux habitants de Calais, de pouvoir accéder tous les jours aux déchetteries.

Des horaires qui, après discussion avec les syndicats, semblent acceptés aussi bien par les usagers que par les personnels.

Ainsi donc, de droite et de gauche, on estime qu'une meilleure offre de service public donnera satisfaction à la population, ce que semblent confirmer les propos recueillis ça et là.

Ce qui est vrai au SEVADEC, ne semble pas pouvoir s'adapter à la communauté d'agglomération du Calaisis, où pourtant siègent de nombreux élus du SEVADEC.

Ainsi, si d'un côté on parle de plus de service public, de l'autre on organise de fausses économies. On s'en prend à quelques avantages acquis par les personnels, pour masquer les erreurs lourdes de gestion commises par des élus qui, rappelons-le quand même, n'ont jamais remis en cause la gestion du président Blet.

On prétend qu'en fermant les piscines on fera des économies. Lesquelles ? Il faudra quand même chauffer la piscine, assumer les amortissements, les

contrats de fluides et d'assurances continueront de courir... par contre ni les enfants, ni le public ne pourront utiliser les établissements.

On prétend que les personnels ont des avantages indus, comme ces maîtres-nageurs qui bénéficient d'heures pour s'entretenir corporellement. Pourtant il s'agit là d'une question de sécurité : être capable d'intervenir rapidement en permanence, sauver la vie des autres. Vous imaginez, vous, des pompiers, des policiers, des maîtres-nageurs... qui ne s'entretiendraient plus, auraient 10 à 20 kilogrammes de trop et seraient dans l'incapacité d'assurer pleinement la sécurité ?

On veut économiser sur les salariés, mais à aucun moment on n'a entendu les membres du bureau évoquer le fait qu'ils pourraient renoncer à une partie de leurs émoluments, pour assumer une part de responsabilité indéniable.

Pas une seule fois.

C'est probablement pour cela qu'une cinquantaine d'agents de la communauté d'agglomération ont manifesté leur colère.

Pour les déconsidérer on prétend qu'ils sont politisés. Mais tout le monde est politisé, surtout les élus qui prétendent avoir toujours raison, même quand ils ont tort.

Il serait grand temps que le bon sens reprenne le dessus, qu'on offre à la population des services publics à la hauteur des équipements construits.

Immigration

Pétition

La section du PCF du Calaisis a décidé de faire sienne la demande de laisser passer les réfugiés qui veulent aller en Grande-Bretagne. S'associant pleinement au Rusé et au discours des élus Communistes et Républicains du Calaisis, la section a mis en ligne la pétition :

À l'attention du chef de l'État

Laissons-les passer :

Ceux qui réclamaient hier « *faisons tomber les murs* » en ont **dressés aujourd'hui un peu partout en Europe et à Calais en particulier.**

Les Anglais ont implanté sur notre territoire des kilomètres de grilles, toujours plus hautes, toujours plus longues, toujours plus sophistiquées.

Les Anglais font régner leur loi sur notre territoire obligeant ainsi des milliers de personnes à survivre dans ce bidonville appelé la « jungle ».

Au gré de leurs besoins en main d'œuvres bon marché, les Anglais en laissent passer plus ou moins. C'est cet infime espoir qui fait croire aux réfugiés que Calais est la porte de l'Angleterre et qui leur fait endurer les conditions déplorables dans lesquelles ils survivent.

LAI
SSEZ
LES
PAS
SER
PCF

Cette situation est intolérable, pour les réfugiés, pour les Calaisiens, et pour tous ceux qui militent pour un monde meilleur.

Alors osons :

Crions avec force notre souhait d'abattre les murs qui se dressent partout dans le monde et à Calais crions : Laissons-les passer !

Vous aussi signez et faites signer la pétition en ligne : <http://www.mesopinions.com/petition/droits-homme/laissons-passer/24939>

Poil à gratter

Victimes collatérales

La venue à Calais de François Hollande et l'annonce du démantèlement complet de la Jungle, ont temporairement rassuré beaucoup de monde. Disons-le franchement, surtout ceux qui ne veulent pas voir plus loin que le bout de leur nez.

Nous mettons volontairement de côté les riverains proches qui subissent depuis trop longtemps une situation exceptionnelle, et aspirent simplement à vivre paisiblement.

Des riverains qui subissent parce que jamais la France n'a créé les conditions d'un accueil décent pour ces femmes et ces hommes en souffrances. Des citoyens du monde (plus de 8000 personnes) obligés de vivre dans un bidonville manquant de tout. Dès lors c'est à ceux qui sont le plus proches que l'on s'adresse. Comme ce sont les habitants les plus proches qui assistent aux affrontements entre ceux qui veulent rejoindre l'Angleterre coûte que coûte et ceux qui sont payés pour les empêcher.

L'effet rassurant de la visite et des annonces, s'est cependant vite éclipsé. C'est aujourd'hui l'accueil à venir des migrants de Calais sur tout le territoire qui fait débat. Avec de nombreux élus se réclamant des Républicains animant la fronde. Des migrants oui, mais pas chez moi ! Enfin, comme nous l'avons maintes fois évoqué, il est de nombreux salariés qui sont concernés : ceux qui travaillent directement ou indirectement pour les migrants. On évoque plu-

sieurs plans sociaux à venir.

À la Vie Active pour 120 à 150 salariés, dans une entreprise de sécurité pour 40 à 60 emplois... Tout ceci sans compter tous les autres emplois liés à la sécurité sur le port, au tunnel... qui seront évidemment concernés : entre 150 et 250 emplois.

C'est ce que l'on appelle des victimes collatérales. Pour ce qui nous concerne, on aimerait connaître les dispositions qui vont être prises pour aider au reclassement de tous ces salariés, l'équivalent d'une entreprise de 400 salariés au bas mot.

Carton rouge

Franchement il y a parfois des coups de pieds au cul qui se perdent. Pendant que des femmes, des hommes perdent la vie en essayant de grimper dans un camion qui pourrait les conduire vers ce qu'ils croient être le bonheur, pendant que de nombreux salariés venus aider à atténuer la souffrance, s'inquiètent de leur devenir... on inaugure !

Peu importe ce que l'on inaugure, le constat est simple : certains considèrent la gestion du camp de migrant comme la gestion d'un village, la nécessité de communiquer pour convaincre.

Carton rouge donc à la direction de la Vie Active, qui de notre point de vue prend vraiment les gens pour des cons en organisant une manifestation déplacée au cœur de tant de souffrances.